

Certificat de compétences Assistant(e) aux Projets et Parcours de Vie (CC158)

Site de Strasbourg

Formation du 18/09/2023 au 17/04/2024 pour une durée totale de 221 heures

► Métier visé :

L'Assistant(e) aux projets et parcours de vie (APPV) soutient les personnes en situation de handicap et/ou leurs familles dans l'élaboration de leurs projets et parcours de vie.

L'APPV :

- Ecoute et aide la personne et/ou sa famille à se projeter, à exprimer ses attentes, envies et besoins et à élaborer son projet de vie ;
- Se positionne comme appui aux côtés de la personne et/ou de sa famille, sans se substituer à elle(s) dans l'élaboration et ou dans la réalisation des démarches ;
- Facilite la mobilisation des ressources et des acteurs du territoire pour la mise en œuvre du projet de vie, dans tous les domaines de la vie (accès aux droits, aides techniques, éducation, santé, culture, loisirs, sport...)

► Public concerné et prérequis :

Ce certificat s'adresse aux professionnels œuvrant en tant qu'Assistant(e) aux projets et parcours de vie (APPV) ou toutes personnes désireuses de travailler en tant qu'APPV.

Les candidats devront disposer d'un titre ou diplôme de niveau bac+2 et/ou d'une expérience professionnelle en tant que salarié ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc... Le recrutement se fait sur dossier suivi d'un entretien lorsque la situation l'exige.

► Objectif général de la formation :

Cette formation répond à un besoin de certification soutenant le développement d'un nouveau métier amené à se développer dans un proche avenir : l'assistant aux projets et parcours de vie (APPV).

► Compétences visées

Le certificat permet :

- D'accompagner les mutations en cours en incitant les acteurs à saisir les enjeux entourant le travail d'accompagnement et les nouvelles grilles de lecture de la professionnalité ;
- De promouvoir l'acquisition de savoirs et compétences soutenant l'émergence et le développement des métiers tournés vers l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- De maîtriser des concepts, méthodes, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et de parcours de vie ;
- De favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées.

► Contenus pédagogiques :

| Intitulé des unités d'enseignement | Code UE | ECTS | Nombre d'heures |
|--|----------------|----------|-----------------|
| Politique de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté : → Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité due au changement de référentiel qui passe d'une logique de protection de la personne en situation de handicap à une logique de protection de la participation sociale (soutien aux droits) | HTS 124 | 2 | 20 |
| Assistance à projet et parcours de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels : → Avoir une vision systémique de la légitimité et du positionnement professionnel de l'APPV au sein de son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel) | HTS 127 | 2 | 36 |

| | | | |
|---|----------------|-----------|------------|
| → Appréhender des outils et dispositifs requis pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des projets et parcours de vie. | | | |
| Assistance à projet et parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies : → Développer des stratégies d'interventions tournées vers l'accessibilisation des environnements → Développer le pouvoir de dire, d'agir, d'exercer des bénéficiaires leur libre choix y compris dans le mode d'accompagnement → Piloter l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de vie et de sa mise en action. | HTS 128 | 2 | 35 |
| Ingénierie de l'accessibilité : → Maîtriser une approche de coopération polycentrée en mettant en place en système équitable de coopération → Maîtriser la méthodologie du projet en accessibilité, les systèmes équitables de coopération et les stratégies d'intervention. | HTS 123 | 6 | 60 |
| Stage | UASAOP | 2 | 70 |
| TOTAL | | 14 | 221 |

► **Modalités de validation de la formation :** Contrôle continu, projet tutoré et soutenance orale.

► **Intervenants :**

L'équipe pédagogique est constituée de chargés d'enseignement qui sont retenus dans le cadre d'une procédure nationale d'agrément. Les Professeurs responsables nationaux du diplôme valident ainsi les aptitudes attendues de tous les chargés d'enseignement constituant l'équipe pédagogique à partir de leur profil, de leurs expériences scientifiques, pédagogiques et professionnelles.

Cette procédure contribue à garantir la cohérence et la qualité des formations proposées au sein du réseau Cnam sur l'ensemble du territoire national.

► **Tarif :** 3 600 € net de taxe.

► **Organisation du déroulement de la formation, lieu et horaires :**

La formation se déroule sur 8 mois, à raison de 8 regroupements de 3 jours consécutifs par mois. Le stage de 70 heures est à effectuer durant la période de formation.

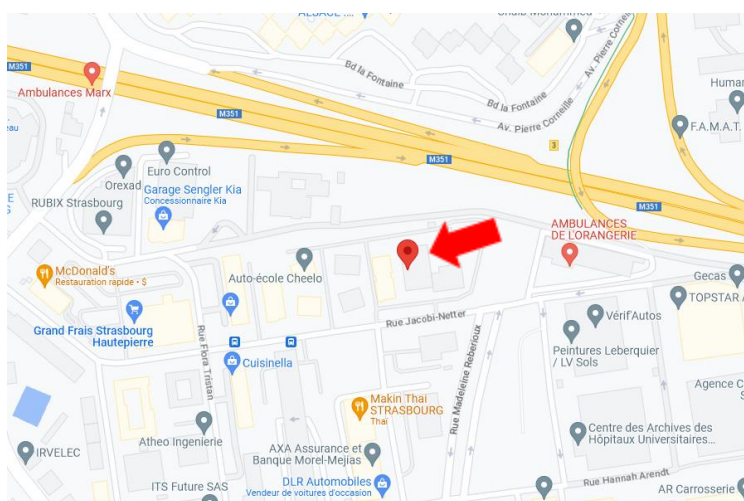
Les cours auront lieu dans les locaux du Cnam en Grand Est à Strasbourg :

23 rue Jacobi Netter, 67200 Strasbourg.

Les horaires de la formation sont fixés comme suit :

09h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h00 * soit 7 heures par jour maximum

PLAN D'ACCES



En tram : Tram A en direction de Parc des Sports – Arrêt Marcel Rudloff

En Bus : Ligne 50, arrêt Jacobi Netter

En voiture : Stationnement possible dans la rue Jacobi Netter

► **Contacts :**

Pour le Cnam : Estelle DONMEZBAS
estelle.donmezbas@lecnam.net

Pour l'ESEIS : Agnès FISCHER
agnes.fischer@eseis-afri.eu